

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE VILLE D'EAUBONNE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2022

COMPTE RENDU SOMMAIRE

(en application des dispositions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Date de convocation	Nombre de conseillers	A l'ouverture	A partir de la délibération n° 2022/144
	En exercice :	35	35
15/09/2022	Présents	31	32
	Représenté :	4	3
	Votants :	35	35

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT-ET-UN SEPTEMBRE, A VINGT HEURES QUARANTE-DEUX

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Légalement convoqué le 15 septembre 2022, en application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Marie-José BEAULANDE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :

Mme BEAULANDE Marie-José, M. AUBIN Jean, Mme MATTÉI Christine, M. LE DÛS Bernard, Mme CARON Camille, Mme MANA Julia, M. DUFOUR Quentin, Mme ROINÉ Corinne, M. LOUVRADOUX Francis, M. MENARD Lionel, Mme DUTOUQUET-LEBRUN Evelyne, M. GRIMONPONT Régis, Mme LEGENDRE Flora, M. MICHELET Cyril, Mme BOUSSUARD-LE-CREN, M. CHEMTOB Nicolas, M. ARMAND Louis, Mme MARMECHE Christiane, M. LIMOUZIN Vincent, Mme VEYSSIERE Viviane, M. NOIRÉ Dominique ; Mme ARONSSOHN Isabelle, M. DUBLINEAU Grégoire, Mme MENEY Maryse, M. BALLOY Philippe, Mme CHARBONNIER Martine, M. COLLET Hervé, M. PESSOA Carlos, Mme ESTRADE Claude, M. BERTHAULT Grégory, Mme DRAGIN Catherine formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS à l'ouverture de la séance :

M. MORRISE Tom a donné pouvoir à M. AUBIN Jean
Mme DECHAUX BEN MANSOUR Hanen a donné pouvoir à Mme ROINÉ Corinne
Mme AMADOU Aïcha a donné pouvoir à Mme MATTEI Christine

ÉTAIT ABSENT, jusqu'à la délibération n° 2022/143 incluse :

M. LE FUR Corentin

SECRETARIE DE SÉANCE : M. DUFOUR Quentin

Le Conseil Municipal :

- Désigne à l'unanimité (35 voix pour) un secrétaire de séance : Monsieur DUFOUR Quentin ;
- Approuve à l'unanimité (35 voix pour) le procès-verbal de la séance du 06 juillet 2022 ;
- Prend acte des décisions prises par Madame la Maire (du n° 2022/245 du 21 juin 2022 au n° 2022/406 du 30 août 2022) en vertu des dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2022/138 – Attribution d'une subvention à l'association Les Bambinoux pour l'année 2022

A l'unanimité, le Conseil Municipal octroie pour 2022 une subvention de 320 € à l'association *Les Bambinoux* et précise que les dépenses relatives à ces opérations sont inscrites au budget communal 2022.

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2022/139 – Demande de subvention au Conseil Départemental du Val d'Oise : création du groupe scolaire Ecole Sud

A la majorité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à solliciter une subvention auprès du *Conseil Départemental du Val d'Oise* dans le cadre du dispositif *Ecoles, groupes scolaires y compris demi-pensions-construction/extension/reconstruction*, pour le projet de construction du groupe scolaire des Bussys, éligible à un financement répondant à un taux de subventionnement maximum de 25 %, plafonné à 600 000 € HT par nombre de classe de l'école ou du groupe scolaire.

En outre, il autorise Madame la Maire à signer tous les documents s'y rapportant et dit que la commune s'engage à financer la part non subventionnée du projet.

Enfin, il précise que les dépenses sont prévues au sein de l'Autorisation de Programme/Crédit de Paiement relative à la présente opération et les recettes éventuelles résultant des demandes de subventions seront inscrites au budget communal 2023.

34 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir*.
1 voix contre : M. BERTHAULT Grégory non-inscrit.

2022/140 – Demande de subvention au Conseil Départemental du Val d'Oise : création d'une restauration scolaire

A la majorité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à solliciter une subvention auprès du *Conseil Départemental du Val d'Oise* dans le cadre du dispositif *Ecoles, groupes scolaires y compris demi-pensions-construction/extension/reconstruction*, pour le projet de construction d'une restauration demi-pension qui sera intégrée au groupe scolaire des Bussys ; éligible à un financement répondant à un taux de subventionnement maximum de 25 %, plafonné à 400 000 € HT.

En outre, il autorise Madame la Maire à signer tous les documents s'y rapportant et dit que la commune s'engage à financer la part non subventionnée du projet.

Enfin, il précise que les dépenses sont prévues au sein de l'Autorisation de Programme/Crédit de Paiement relative à la présente opération et les recettes éventuelles résultant des demandes de subventions seront inscrites au budget communal 2023.

34 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir*.
1 voix contre : M. BERTHAULT Grégory non-inscrit.

2022/141 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise pour la conception et création d'une aire de glisses-urbaines (skate-park)

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à solliciter une subvention auprès du *Conseil Départemental du Val d'Oise* dans le cadre du dispositif *équipements publics*, pour le projet de conception et création d'une aire de *glisses-urbaines (skate-park)* ; éligible à un financement répondant à un taux de subventionnement plafonné à 25 %.

En outre, il autorise Madame la Maire à signer tous les documents s'y rapportant et dit que la commune s'engage à financer la part non subventionnée du projet.

Enfin, il précise que les dépenses relatives à la présente opération sont inscrites au budget communal 2022.

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2022/142 – Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Île-de-France pour la conception et création d'une aire de glisses-urbaines (skate-park)

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional d'Île-de-France dans le cadre du dispositif Aide aux équipements sportifs de proximité ; pour le projet de conception et création d'une aire de glisses-urbaines (skate-park) ; éligible à un financement répondant à un taux de subventionnement maximum de 50 %, avec un plafond HT de travaux fixé à 200 000 €.

En outre, il autorise Madame la Maire à signer tous les documents s'y rapportant et dit que la commune s'engage à financer la part non subventionnée du projet.

Enfin, il précise que les dépenses relatives à la présente opération sont inscrites au budget communal 2022.

35 voix pour : groupe Eaubonne Notre Ville, ensemble ! ; groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2022/143 – Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale d'Eaubonne

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville et le Centre communal d'action sociale d'Eaubonne.

De plus, il autorise Madame la Maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la commune et le Centre communal d'action sociale d'Eaubonne.

35 voix pour : groupe Eaubonne Notre Ville, ensemble ! ; groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2022/144 – Approbation de la convention entre le représentant de l'État et la commune d'Eaubonne pour la transmission électronique des actes au représentant de l'État

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention entre le représentant de l'Etat et la commune d'Eaubonne pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat.

De plus, il autorise Madame la Maire à signer la convention entre le représentant de l'Etat et la commune d'Eaubonne pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat.

35 voix pour : groupe Eaubonne Notre Ville, ensemble ! ; groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2022/145 – Signature de la convention de partenariat tripartite entre le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) La Montagne, le Théâtre du cristal et la Ville d'Eaubonne

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer la convention tripartite avec le SAVS La Montagne et le Théâtre du Cristal, fixant les engagements et les modalités du partenariat pour la durée de la saison de l'Orange Bleue* 2022-2023.

35 voix pour : groupe Eaubonne Notre Ville, ensemble ! ; groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2022/146 – Avenant à la Convention d'objectifs et de moyens entre la Ville d'Eaubonne et le Pôle Itinérant en Val d'Oise (PIVO, ex-FTVO)

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer un avenant à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville d'Eaubonne et le Pôle Itinérant en Val D'Oise (PIVO), ainsi que tous les actes s'y rapportant pour toute la durée de la convention.

35 voix pour : groupe Eaubonne Notre Ville, ensemble ! ; groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2022/147 – Validation du dossier de renouvellement de labellisation du Bureau Information Jeunesse (BIJ)

A l'unanimité, le Conseil Municipal abroge la délibération du Conseil Municipal n° 2017/084 du 28 juin 2017.

En outre, il sollicite l'examen, par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, du dossier en vue du renouvellement de l'obtention de la labellisation du BIJ et approuve la demande de renouvellement de labellisation du Bureau Information Jeunesse.

Enfin, il autorise Madame la Maire à signer tout document relatif à ce dossier, et prendre toutes dispositions pour l'exécution de ladite délibération.

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2022/148 – Approbation du nouveau règlement intérieur du Centre Socio-Culturel Espace Jeunesse et Famille

A l'unanimité, le Conseil Municipal abroge la délibération n° 2021/016 du Conseil Municipal du 10 février 2021 portant approbation du nouveau règlement intérieur suite à la nouvelle organisation du *Centre Socio-Culturel de l'Espace Jeunesse et Familles*.

De plus, il approuve le nouveau règlement intérieur et autorise Madame la Maire à le signer, ainsi que tous documents s'y rapportant.

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2022/149 – Adoption du label Point Numérique CAF

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention visant à définir les conditions et modalités du partenariat formalisé par la labellisation de l'Espace Public Numérique comme « Point numérique CAF ».

De plus, il approuve la charte de labellisation des centres sociaux Point numérique CAF et autorise Madame la Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier, et prendre toutes dispositions pour l'exécution de ladite délibération.

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2022/150 - Approbation de la convention relative aux prestations Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) avec l'association Compter, lire, écrire dite CLÉ

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention de partenariat relative aux prestations *Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)* de l'association *Compter, lire, écrire* dite *CLÉ*.

En outre, il autorise Madame la Maire à signer la convention ainsi que tous documents s'y rapportant et à prendre toutes dispositions pour l'exécution de ladite délibération.

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2022/151 – Reversement d'une part de la taxe d'aménagement de la Ville d'Eaubonne vers la Communauté d'Agglomération Val Paris (CAVP)

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le principe de reversement de 50% de la part communale de la taxe d'aménagement perçues sur les zones d'activités économiques (ZAE) communautaires de la Ville d'Eaubonne à la *Communauté d'Agglomération Val Paris*.

De plus, il précise que le reversement portera sur les recettes de taxe d'aménagement perçues par la Ville d'Eaubonne à compter du 1^{er} janvier 2022. Ainsi, il approuve le projet de convention de reversement de la taxe d'aménagement perçue sur les ZAE de la Ville d'Eaubonne.

Enfin, il autorise Madame la Maire à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à ce dossier.

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2022/152 - Rapport d'activité 2021 de la SOMAREP, délégataire de Service Public de gestion du Marché de détail communal

A l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte de la présentation du compte d'exploitation et du rapport d'activité 2021 de la société *SOMAREP*, délégataire du service public de gestion du marché de détail communal.

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2022/153 - Délégation du droit de priorité au Conseil Départemental du Val d'Oise pour l'acquisition d'un local sis 46 avenue de Paris

A l'unanimité, le Conseil Municipal délègue ponctuellement, au titre des articles L. 240-1, L. 213-2 et L. 213-3 du Code de l'Urbanisme le droit de priorité de la commune au *Département du Val-d'Oise* pour l'acquisition du bien appartenant à l'Etat, sis 46 avenue de Paris comprenant un local de 577 m² et 6 places de stationnement.

29 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.
6 abstentions : groupe *Eaubonne une ambition renouvelée*

2022/154 - Cession de la propriété cadastrée section AP n°757 et 759 sise 31 rue du Docteur Roux au profit de la SCI JUTOKA représentée par Monsieur Jean-Claude RIOU

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la cession du pavillon communal cadastré section AP n° 757 et 759 d'une superficie cadastrale de 367 m² à Monsieur *Jean-Claude RIOU*, à un prix total de 231 000 euros, soit un prix net pour la ville de 220 000 euros et 11 000 euros de frais d'agence à la charge des acquéreurs.

De plus, il autorise Madame la Maire à signer tous les documents se rapportant à cette cession foncière et prend acte que les frais d'actes notariés et d'agence demeurent à la charge de l'acquéreur et que la recette correspondante est inscrite au budget de la ville.

34 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* à l'exception M. CHEMTOB Nicolas ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

1 abstention : M. CHEMTOB Nicolas du groupe *Eaubonne Notre Ville*.

2022/155 - Rétrocession à l'euro symbolique au profit de la ville de deux emprises foncières situées au droit de la Résidence du Bois Jacques, sise 18-20 avenue de Paris, dans le cadre du projet de requalification des abords de cette voie

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la rétrocession à l'euro symbolique au profit de la commune, des deux emprises sises 18-20 avenue de Paris représentant une superficie d'environ 100 m² situées de part et d'autre de la Résidence du Petit Bois Jacques, à détacher de la parcelle cadastrée section AH n° 2 et dépendant de la résidence du Bois Jacques, dans le cadre de la requalification des abords de cette voie.

De plus, il autorise Madame la Maire à signer tous les actes et documents se rapportant à cette rétrocession.

Enfin, il prend acte que les frais d'actes notariés et les frais de géomètre inhérents à la procédure de rétrocession demeurent à la charge de la Ville et que la dépense correspondante est inscrite au budget de la Ville.

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2022/156 - Autorisation de dépôt d'une demande de permis de démolir relative au 222 chaussée Jules César

A la majorité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer et déposer la demande de permis de démolir nécessaire à la démolition du pavillon sis 222 chaussée Jules César à Eaubonne, cadastré section AK n°31.

29 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* à l'exception de MM. BALLOY Philippe et COLLET Hervé ;
1 contre : M. BERTHAULT Grégory.

5 abstentions : Mme. DRAGIN Catherine, non-inscrite ; MM. BALLOY Philippe et COLLET Hervé du groupe *Eaubonne une ambition renouvelée*, groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir*.

2022/157 - Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable pour la pose d'un escalier extérieur au Conservatoire à rayonnement communal (CRC)

A la majorité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer et déposer la demande de déclaration préalable nécessaire à la réalisation de travaux de pose d'un escalier extérieur et de modifications de façades sur le bâtiment du *Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC)*.

34 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* à l'exception de M. COLLET Hervé ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

1 abstention : M. COLLET Hervé du groupe *Eaubonne une ambition renouvelée*.

2022/158 - Prise d'une compétence supplémentaire Contribution à la transition écologique et énergétique

A la majorité, le Conseil Municipal approuve le transfert de la compétence supplémentaire *Contribution à la transition écologique et énergétique* au profit de la Communauté d'Agglomération Val Parisis à compter du 1^{er} janvier 2026.

De plus, il approuve la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Val Parisis ainsi qu'il suit « [...] Article II – Compétences ; [...] C/ Compétences supplémentaires ; [...] 4) « Contribution à la transition écologique et énergétique : PCAET ; création, entretien et exploitation des infrastructures de recharge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables ; création, aménagement, développement, entretien et gestion des réseaux de chaleur et de froid ; développement des énergies renouvelables et de récupération ».

30 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; Mme MENEY Maryse du groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.
5 abstentions : groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* à l'exception de Mme MENEY Maryse

2022/159 - Convention d'implantation de bornes enterrées sur le projet immobilier Les Villas d'Eaubonne, avec le Syndicat EMERAUDE

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention avec le *Syndicat EMERAUDE* et le gestionnaire privé *LE BAIL* de l'ensemble immobilier *Les Villas d'Eaubonne* relative à l'implantation de bornes enterrées sur le domaine privée destinées à la collecte et à l'élimination des déchets et assimilés des habitats collectifs pour une durée de 10 ans.

De plus, il autorise Madame la Maire à signer avec les gestionnaires publics ou privés des logements – sis 72-74 Rue des Robinettes - et le *Syndicat EMERAUDE*, la convention d'implantation et d'usage de bornes enterrées destinées à la collecte sélective des emballages, du verre et des ordures ménagères résiduelles, pour une durée de 10 ans.

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2022/160 - Convention d'implantation de composteurs à l'école Rabelais, avec le Syndicat EMERAUDE

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention de partenariat entre la ville d'Eaubonne, l'école *Rabelais* et le *Syndicat EMERAUDE*.

De plus, il autorise Madame la Maire à signer la convention et à prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération.

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2022/161 - Adhésion au SIGEIF de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au titre de la compétence Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE)

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'adhésion au *SIGEIF de la Communauté d'Agglomération Val Parisis et de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts au titre de la compétence Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE)*.

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2022/162 - Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un assistant social par le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne

A l'unanimité, le Conseil Municipal renouvelle l'adhésion, à compter du 1^{er} octobre 2022, à la convention de mise à disposition d'un assistant social avec le *Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne* pour une durée de 3 ans.

De plus, il autorise Madame la Maire à signer la convention correspondante et dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget, chapitre 011.

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2022/163 - Convention de mise à disposition d'un psychologue du travail par le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne

A l'unanimité, le Conseil Municipal adhère, à compter du 1^{er} octobre 2022, à la convention de mise à disposition d'un psychologue du travail avec le *Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne* pour une durée de 3 ans.

De plus, il autorise Madame la Maire à signer la convention correspondante et dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget, chapitre 011.

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2022/164 - Adhésion à la convention relative au remboursement de la rémunération des médecins membres du Conseil médical interdépartemental et des expertises médicales

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention relative au remboursement de la rémunération des médecins membres du Conseil médical interdépartemental et des expertises médicales et autorise Madame la Maire à signer ladite convention et à engager toutes les démarches relatives à sa mise en œuvre.

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2022/165 - Prestations d'action sociale au personnel municipal

A l'unanimité, le Conseil Municipal revalorise, à compter du 1^{er} octobre 2022, les montants des prestations d'action sociale au personnel municipal.

De plus, il indexe l'évolution des montants des prestations d'action sociale aux taux applicables aux prestations interministérielles d'action sociale et dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget, chapitre 012.

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

2022/166 - Modification du tableau des effectifs

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide la création de deux postes et la modification par substitution de trois postes au tableau des effectifs.

De plus, il prend acte que les crédits nécessaires sont inscrits au budget, chapitre 012.

35 voix pour : groupe *Eaubonne Notre Ville, ensemble !* ; groupe *Eaubonne une ambition renouvelée* ; groupe *Eaubonne Ensemble pour notre Avenir* ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine non-inscrits.

La séance est levée à 23h59,

Le 22 septembre 2022,

**La Maire,
Vice-Présidente de la Communauté
d'agglomération Val Parisis,**

Marie-José BEAULANDE

Le Groupe Eaubonne Notre Ville, Ensemble ! : Mme BEAULANDE Marie-José, M. AUBIN Jean, Mme MATTEI Christine, M. LE DÛS Bernard, Mme CARON Camille, M. MORISSE Tom, Mme MANA Julia, M. DUFOUR Quentin, Mme ROINÉ Corinne, M. LOUVRADOUX Francis, Mme DECHAUX BEN MANSOUR Hanen, M. MENARD Lionel, Mme DUTOUQUET-LEBRUN Evelyne, M. GRIMONPONT Régis, Mme LEGENDRE Flora, M. MICHELET Cyril, Mme BOUSSUARD-LE-CREN Sylvaine, M. CHEMTOB Nicolas, Mme AMADOU Aïcha, M. ARMAND François, Mme MARMÈCHE Christiane, M. LIMOUZIN Vincent, Mme VEYSSIERE Viviane, M. NOIRÉ Dominique, Mme ARONSSOHN Isabelle ;
Le groupe Eaubonne une Ambition renouvelée : M. DUBLINEAU Grégoire ; Mme MENEY Maryse ; M. BALLOY Philippe ; Mme CHARBONNIER Martine ; M. COLLET Hervé ; M. PESSOA Carlos.
Le groupe Eaubonne Ensemble pour notre Avenir : M. LE FUR Corentin ; Mme ESTRADÉ Claude.
M. BERTHAULT Grégory, non-inscrit
Mme DRAGIN Catherine, non-inscrite